



Obtention du TCA vert

Par J00472

Bonjour,

J'aimerais savoir si l'obtention du badge vert (TCA accompagné valable durant 24h) nécessite une enquête de type TAJ/B2 ? À savoir que mon B2 est théoriquement effacé depuis la fin récente de mon sursis probatoire (mais la pratique prend à priori plus de temps).

Ce badge est nécessaire de manière très exceptionnelle, merci d'avance pour vos réponses.